

LA DÉFENSE NATIONALE

L'ABANDON DU PROJET D'ACHAT DE CHARS «SCORPION»— LA QUESTION DU DÉCLASSEMENT DES CHARS «CENTURION»

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Défense nationale. Étant donné que l'on a annoncé officiellement l'annulation du projet d'achat de chars légers Scorpion, le ministre peut-il nous dire si le ministère a utilisé les sommes attribuées à cette fin pour l'achat d'autre matériel pour l'année et, dans l'affirmative, pourrait-il nous dire ce qu'on a acheté?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le député a raison. Nous avons annulé la commande de Scorpion et nous conservons le Centurion deux années de plus, mais on n'a pas utilisé l'argent pour d'autres achats.

M. Forrestall: Peut-on avoir l'assurance du ministre de la Défense nationale que la décision de garder le Centurion deux années de plus se borne à cela et qu'à la fin de cette période, on envisagera d'acheter du nouveau matériel si les discussions sur la diminution multilatérale de l'armement n'ont pas modifié la situation?

M. Richardson: Oui, monsieur l'Orateur, je puis donner cette garantie. Nous n'avons pas l'intention d'utiliser les Centurion après 1976.

* * *

LES AÉROPORTS

PICKERING—L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COMMISSION D'ENQUÊTE INDÉPENDANTE

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports. Le ministre peut-il nous indiquer la date où son ministère annoncera la réalisation de l'enquête menée par un organisme indépendant que nous attendons depuis si longtemps, au sujet de l'aéroport de Pickering et des autres besoins en matière de transports de la région centrale de Toronto?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'espère pouvoir annoncer publiquement le mandat de la commission d'examen demain ou après demain, mais en tout cas dans le courant de la semaine.

* * *

LA CONSOMMATION

LA CRÉATION DE BUREAUX POUR LA PROTECTION DES CONSOUMATEURS—LES EMPLACEMENTS ET LE PERSONNEL—LES ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Le ministre est-il prêt à faire une déclaration à l'appel des motions pour expliquer le programme

Questions orales

de création dans les villes de bureaux de quartier à l'intention des consommateurs, dont il a parlé officieusement à la presse la semaine dernière; pourrait-il nous préciser dans cette déclaration où se trouveront les bureaux et à quelle date ils doivent entrer en activité, ainsi que les compétences requises du personnel qui sera chargé de les diriger?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, au cours de discussions avec des journalistes par le passé, j'ai en effet donné des renseignements au sujet de ce programme que mettaient sur pied des responsables de mon ministère. Je remercie le député de l'intérêt qu'il porte à la question, et lorsque des décisions définitives seront prises quant aux détails du programme, je lui en ferai part avec plaisir.

M. Atkey: Le ministre a-t-il consulté les ministres provinciaux concernés ou certains hauts fonctionnaires des gouvernements provinciaux avant de faire cette déclaration importante et, sinon, à quel titre accorde-t-il tout pouvoir au gouvernement fédéral dans le domaine de la consommation, ce qui ne peut qu'entraîner des heurts avec les provinces étant donné qu'il n'y a pas eu de consultation?

● (1510)

M. Gray: Monsieur l'Orateur, j'ai eu des entretiens non officiels avec mes homologues provinciaux sur des questions fédérales-provinciales. Je vise à la plus grande collaboration possible, sur un plan positif. Il y a certes moyen de poursuivre cette collaboration de façon avantageuse pour l'ensemble des Canadiens.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je prierais les députés de collaborer en vue de limiter le nombre des questions supplémentaires. J'accorderai la parole successivement aux représentants de Grenville-Carleton, de Skeena et de Hillsborough.

LA CRÉATION DE BUREAUX POUR LA PROTECTION DES CONSOUMATEURS—LA QUESTION DE L'APPUI FINANCIER FÉDÉRAL

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse également au ministre de la Consommation et des Corporations. Voudrait-il dire à la Chambre et au pays si le gouvernement est prêt à fournir, comme complément de ce programme, une aide financière aux municipalités, comme celle de Nepean dans la capitale nationale, pour l'administration des bureaux destinés à protéger le consommateur?

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, la possibilité sur le plan pratique d'accorder de telles subventions est un des aspects à considérer dans la mise au point du programme. J'ai déjà répondu à une question écrite du député à ce sujet, en disant que si le bureau de Nepean demandait officiellement une subvention, nous examinerions volontiers sa demande.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je signale au député et au ministre que des questions de ce genre devraient être inscrites au *Feuilleton*. Le député de Skeena a la parole.